

**SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2022**  
**RIUNIONE DI I 29 E 30 DI GHJUGNU DI**  
**2023**

**2EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2022**  
**REUNION DES 29 ET 30 JUIN 2023**

2023 /E3/046

**REPONSE DE MADAME ANTONIA LUCIANI A LA QUESTION DEPOSEE PAR DON-JOSEPH  
LUCCIONI POUR LE GROUPE FA POPULU INSEME**

**Objet** : prughjettu in giru à u casteddu di a Punta

Caru cullegghu, vi ringraziau per a vostra dumanda.

Vous le savez le château de la Punta a été inscrit en 1970 puis classé au titre des Monuments Historiques en 1977. Il est construit avec des vestiges des Tuileries à la fin du XIXème siècle par la famille Pozzo di Borgo.

Il s'agit d'un édifice exceptionnel à plus d'un titre et un outil de rayonnement pour la Corse.

Il est une véritable prouesse technique et architecturale. Cet édifice a traversé des épreuves majeures jusqu'à devenir bien public lors de son rachat en 1992 par le Département de la Corse-du-Sud.

Il a depuis, fait l'objet d'études pour sa réhabilitation, notamment d'un premier diagnostic en 2003 qui a mis en lumière son état sanitaire jugé préoccupant et pouvant le mettre en péril.

Les études sur le château ont été menées sous le contrôle d'un comité scientifique présidé par Monsieur François Goven, Inspecteur Général des Monuments Historiques, et regroupant de grands spécialistes. Elles ont permis d'élaborer un plan de sauvegarde soucieux de la valeur patrimoniale de l'édifice.

Ce travail préalable a permis d'identifier une première tranche dite d'urgence et une deuxième tranche pour la finalisation de la restauration des façades et la restauration du rez-de-chaussée afin d'ouvrir l'édifice au public.

La Collectivité de Corse, propriétaire du monument depuis janvier 2018, a ainsi pu lancer une première phase de travaux d'urgence et de mise en sécurité du château avec notamment le traitement des principaux désordres, la mise en sécurité des éléments menaçants et l'ouverture des abords au public.

Cette première phase s'est achevée et a été réceptionnée à l'automne 2021 pour un montant de 1,555 M€ de travaux HT.

La seconde tranche doit débuter dans les prochaines semaines, elle concerne la restauration du bâtiment, et s'inscrit dans une réflexion globale sur sa pérennisation dont les objectifs principaux sont :

- maintenir en état un bâtiment emblématique de l'histoire de la Corse et plus largement de l'architecture ;
- mettre en valeur son potentiel attractif dans l'île.

Les travaux devront permettre prioritairement d'achever la restauration de l'ensemble des façades, ainsi que de rendre possible l'ouverture au public des pièces du rez-de-chaussée et leur usage en des lieux ponctuels de réception ou pour l'organisation de visites guidées.

Par ailleurs, je tiens à vous informer que des opérations de mécénat ont permis des levées de fonds pour un montant global de 168 500 € dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation du patrimoine, délégation Corse. Signalons également l'accueil, le vendredi 16 juin dernier au Gran'Palazzu d'une délégation pour la remise d'un chèque, puis la visite du château de la Punta avec l'association des amis du château, la Fondation du patrimoine et un groupe de mécènes du Louvre pour une présentation historique.

En parallèle des travaux de restauration, une réflexion a également été engagée pour un projet de jardin botanique sur une partie des 40 hectares et la faisabilité d'un muséum d'histoire naturelle dont l'Assemblée a déjà délibéré en ce sens.

Pour mener à bien ce projet, la Direction du Patrimoine a constitué un conseil scientifique qui a pour principal objectif de se pencher sur l'analyse du site et rendre des avis concernant les choix d'aménagement et de destination du lieu.

Je souhaite aussi vous indiquer que ce travail s'effectue en concertation et en collaboration avec la mairie d'Alata mais aussi avec la population. Pour ce faire, nous souhaitons développer un véritable travail de sensibilisation auprès de la population à travers des ateliers participatifs, notamment sur la mobilité et des études des publics. En ce sens, nous réfléchissons à la création d'un outil citoyen grâce à un travail étroit avec l'Agence d'Urbanisme et d'Energie et son Président.

Comme vous pouvez le constater, nous avançons particulièrement bien et je reviendrai vers vous en 2024 afin de faire valider par votre Assemblée le projet définitif autour du Château de la Punta.

À ringraziavvi !